



# CONSEIL PARTICIPATIF DE QUARTIER

N°4

N°5

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION COMMUNE CONSEILS PARTICIPATIF 4 ET 5 23 JANVIER 2025

---

### Élus présents :

CHADEBOST Jacqueline (élu référente de quartiers), LAROSE Jean-François (élu de secteur) et PÈNE Christian (élu de secteur).

### Membres présents :

BAYLAUCQ Marie-José, BRIEN Hervé, CHOUKROUN Marie-Luce, DALLAY François, DESOUDIN Béatrice, DESPLAT VERNOT Josette, DUBOIS Danielle, FERAL Damien, GUIBERT Nicolas, JAMPY Françoise, KAAS Bernard, LINDOULSI Corinne, MASCLEF Blanche, MORIN Etienne, ORTEGA Georges, PETIT Emmanuelle, POISSE Delphine, ROMANET Anne, SAUVANET Sandrine.

### Absents excusés :

AGIUS Paul, ARDOUIN Jean-Michel, BOURE Anne-Marie, DUBOURG Liliane, GRANERO Laurence, HEREU André, LEGA Dominique, MORGAN Danièle, PAILLOT Florent, PEREZ David, PINCEPOCHE Roger, TOUPANCE Marie-Valentine.

### Absents :

AL-YAARI Amen, AMEZZA Sofiane, ASSAD Ahmed, BROUDISSOU Quentin, DELLAPORTA Sylvie, HECQUET Bertrand.

---

Madame Chadebost, adjointe de quartier, ouvre la séance de travail qui réunit les conseils participatifs de quartier 4 et 5.

- **Tour de table**

La séance commence par un tour de table afin que chacun puisse identifier les autres membres et à quel CPQ ils appartiennent.

À cette occasion est présentée Corine Lindoulsi, qui remplace Marie-Thérèse Morère au sein du CPQ 5.

- **Propositions du service TES**

Ninon Delahaye, chef du service de Transition écologique et sociale, présente rapidement son service et propose aux membres des CPQ trois dispositifs, afin qu'ils fassent le relais auprès des habitants de leur quartier :

- **Permanences du CREAQ** (Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine) : cette structure propose des rendez-vous aux particuliers qui souhaitent rénover leur logement. À Talence, les permanences ont lieu tous les deuxièmes mardis et les quatrièmes mercredis du mois à la Maison des projets.
- **Formation sensibilisation sur la consommation d'eau** : le service TES est en contact avec une entreprise spécialisée sur le sujet, L'Atelier compte-goutte, qui propose des formations. La Ville informe qu'un atelier de 3h pour 20 personnes coûte 1 500€. Si des habitants sont intéressés, cette formation peut être payée avec le budget des CPQ.
- **Ambassadeurs de la lutte contre les moustiques** : la Ville a recruté une personne dédiée pour élaborer un plan de lutte qui va être décliné dans les prochains mois. Parmi les actions, il est proposé de relancer le dispositif des ambassadeurs. En effet, la prolifération des moustiques provient en grande partie de la somme des mauvaises pratiques individuelles. Il est donc proposé aux habitants qui le souhaitent d'être formés pour ensuite transmettre les bons gestes à leurs voisins. Une formation sera proposée le jeudi 17 avril de 18h30 à 19h30, sur inscription.

- **Présentation du projet sur le square Peydavant**

La parole est donnée à Marie-Christine Oulivet, qui avait déposé un projet d'aménagement du square Peydavant (jardin Malidin) lors du Budget participatif de 2021. Mme Oulivet explique en quoi consiste le projet :

- > réhabiliter la tour Peydavant,
- > installer des jeux pour enfants (3-6 ans)
- > renforcer la convivialité avec des bancs, de la végétation...
- > mettre en place un cheminement PMR

Mme Oulivet précise que la réhabilitation de la tour a bien été réalisée, mais pas la totalité du reste du projet. Elle suggère donc que le CPQ prenne le relais pour poursuivre l'amélioration du site.

Le projet génère plusieurs interrogations chez les habitants, notamment :

> Y a-t-il assez de place dans le square pour accueillir des jeux ? La Ville explique que le square est très large (3 000m).

> Le chemin pour traverser le square est très boueux à l'heure actuelle : serait-il possible de le bétonner ? La Ville répond que non car la zone concernée est classée en EBC (Espace Boisé à Conserver), on ne peut donc pas y faire autre chose que des plantations. Ce classement empêche donc toute logique d'aménagement complémentaire. Cependant, pourquoi pas continuer à réfléchir avec le service Environnement et paysages de la Ville sur un renforcement de la végétalisation, notamment sur la partie longeant la rue Peydavant pour éviter l'érosion du terrain.

> Quelle est l'histoire de la tour ? La Ville explique qu'il s'agit d'un ancien stockage de grains.

→ Cette anecdote lance un sujet sur les parcours patrimoine : les habitants aimeraient que des panneaux soient installés pour raconter l'histoire de différents endroits phares du quartier, avec des photos anciennes. La Ville va se rapprocher du service des archives pour voir si un projet pourrait être co-construit avec les CPQ.

- **Retour sur la réunion GTPC**

La Ville résume la dernière réunion du Groupe de participation citoyenne, qui s'est déroulée le mardi 14 janvier 2024 et qui a permis de faire un retour d'expérience sur le fonctionnement des CPQ après deux ans d'existence. Elle donne notamment la parole aux habitants des CPQ qui ont assisté à ladite réunion.

> Certains CPQ semblent être plus dynamique que d'autres, certains se sont par exemple saisis de l'outil « plateforme ». C'est le cas du CPQ 5, qui a réussi à monter des projets : embellissement de places, organisation de deux festivals de la jeunesse, suppression d'une place de stationnement remplacée par des arceaux vélo rue pierre Massieu...

> Difficultés et écueil recensés lors de la réunion du 14 janvier :

- La multiplicité des instances
- Le boîtage des courriers
- Trop de méthodologie, pas assez de concret
- Le manque de réunions
- Une plateforme pas facile d'accès selon certains
- La prise en compte des contraintes techniques, juridiques, métropolitaines

> Conclusion de la réunion :

- Le calendrier annuel des dates de réunion des PVPV seront transmises par mail par le service participation citoyenne aux CPQ.
- La Ville enverra un mail pour rappeler la date de chaque prochaine réunion de CPQ en joignant le compte-rendu de la réunion précédente. Elle demandera également aux participants de faire remonter les sujets qu'ils souhaitent aborder avant la réunion pour les mettre à l'ordre du jour.
- Les séances de travail doivent permettre aux conseillers d'échanger sur divers sujets (notamment des sujets de proximité qui font la vie du quotidien) qu'ils auront identifiés pour susciter un débat et faire remonter des constats, suggestions ou propositions à la Ville.
- Les membres des CPQ volontaires pourront être sollicités pour aider à la distribution des courriers.

>> Pour lire le compte-rendu de la réunion : <https://urls.fr/pQS338>

- **La parole aux habitants**

Suite à ce retour, la Ville donne la parole aux habitants, en rappelant le principe qui doit guider les CPQ : qu'est-ce que je peux faire pour mon quartier ?

> Certains habitants abordent l'idée d'organiser un temps de convivialité sur une thématique particulière, d'organiser des « apéros » pour réunir des habitants afin de parler de projets. Des flyers pourraient être distribués dans les quartiers concernés. Ils rappellent l'exemple de la place Peylanne : les membres du CPQ 5 avaient organisé des visites sur site avec les habitants pour que ces derniers expriment ce qu'ils désiraient y voir (aire de pétanque, bancs...). Les éléments ont ensuite été remontés à la Ville, qui a étudié techniquement et juridiquement le projet pour le réaliser. Ce système fonctionne bien et pourra de nouveau être appliqué pour les quelques places/squares qu'il reste à aménager.

> Une participante réagit en disant que pour elle ça enferme les habitants dans leur « microcosme », et qu'il vaudrait mieux leur permettre de s'ouvrir à l'ensemble de la ville.

> Les discussions qui s'en suivent mènent à la conclusion qu'il faut un équilibre entre des projets « larges » (à l'échelle de la ville) et des projets plus restreints (à l'échelle des quartiers). Il faudrait donc faire remonter des sujets inter-CPQ quand ils peuvent concerner toute la ville, l'idée étant de développer des méthodes de travail pour faire du lien.

> Un habitant s'interroge sur l'existence de conseils participatifs de quartier dans d'autres communes : la Ville explique que ces conseils sont obligatoires pour les villes de plus de 60 000 habitants. Les conseillers se disent qu'ils pourraient donc aller voir dans d'autres communes ce qui se fait au niveau des conseils de quartier. La Ville leur rappelle cependant que chaque commune a ses spécificités, son budget etc.

> Certains habitants pointent deux problématiques : il est d'une part plus facile d'échanger avec des voisins en maison individuelle qu'en résidence, et d'autre part on se sent plus légitime à solliciter ses voisins proches que des voisins résidant à l'autre bout du quartier. D'où l'idée encore une fois d'organiser des rencontres afin d'apprendre à se connaître entre habitants. Certains habitants du CPQ 5 rappellent que des échanges peuvent se faire sur la plateforme pour initier des rencontres. Cependant ce système ne remporte pas l'aval de tous les participants de la réunion. La Ville indique alors qu'elle va réfléchir à une communication pour les habitants, peut-être une boîte aux lettres/boîte à idées dans les quartiers.

#### • Informations Ville

> La Ville fait un point sur la place Wilson : aménagement prévu cette année sur la partie boisée avec la plantation d'une forêt nourricière, la création d'un terrain de pétanque et l'installation de mobiliers urbains. La Ville précise cependant que l'autre partie du projet, qui concerne l'aménagement de la piste cyclable et qui est gérée par Bordeaux Métropole, ne sera pas réalisée avant 2026/2027. Un habitant en profite pour demander ce qu'il adviendra du bâtiment situé sur la place. La Ville explique qu'un promoteur l'a acheté et est en recherche de commerçants/services pour l'investir. Elle précise également qu'elle a dû enlever la toiture de ce bâtiment pour qu'il ne soit plus squatté.

> La Ville fait un point sur le Château Du Breuil, la résidence intergénérationnelle gérée par Habitat et Humanisme. La Ville y possède un espace vert EBC. Les habitants du quartier avaient demandé s'il était possible d'en ouvrir une partie aux riverains. Le CPQ concerné pourrait aller faire un cheminement avec des habitants pour visiter le parc du château.

#### • Conclusion

Afin de favoriser la présence des membres des CPQ aux prochaines réunions et d'anticiper les sujets et problématiques abordés, la Ville va mettre en place un calendrier de réunions annuel pour chaque CPQ, qui sera envoyé par mail avec le compte-rendu de la première réunion de l'année.